

CONSEIL DE QUARTIER

Chêne feuillu / Rocourt

Réunion du jeudi 6 mars 2025

Présents :

Mr GIRAUD Daniel ; Mr TANGUY Jacques ; Mr TISSIER Emmanuel ; Mme BOUQUET Séverine ;
Mr RADEL Martial ; Mr TELLIER MARC ; Mr PATISSON Michel ; Mr GUERIN Philippe ;
Mr PROUX Philippe ; Mme TOURON Agnès ; Mr TOURON Philippe ; Mr RELOUZAT Francis ;
Mme/Mr GIBLET ; Mme YAHAOUI Fathia ; Mr DESMET D ; Mme BEAUDICHON Evelyne et Mme TOUATI
Hassina

Absents excusés :

Mme DERUE Annie ; Mme/Mr HERVÉ C ; SABOURIN Sarah

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser, si votre nom ne figure pas dans la liste. Nous étions nombreux, certaines écritures étant approximatives nous avons préféré nous abstenir d'erreurs qui auraient été bien involontaires...

Nous remercions Monsieur Le Maire d'Achères de sa présence et son Intervention.

I. Informations en partage

Projets participatifs :

Les projets ont été collectés, nous vous remercions de votre participation, sept ont été retenus. Certains autres pourraient être proposés à des associations ou à des services municipaux.

Tous les volontaires à cette démarche citoyenne recevront un courrier de courtoisie.

Ces sept projets sont en analyse de faisabilité technique comme financière auprès des services concernés.

Nous reviendrons vers vous en mai, le calendrier défini sera respecté pour une réalisation cette année.

Les bus :

Le mouvement social des bus touche à sa fin, les rotations des bus sont assurées à 80%, en conséquence, le parking de la gare est à nouveau payant.

Vous pouvez demander, si vous êtes détenteur d'un abonnement mensuel, un remboursement en ligne pour vous dédommager de cette longue période de grève sur la plateforme mise en place par Île de France Mobilités jusqu'à fin Mars. Soyez patients !

Les deux ponts :

Vous avez pu constater le démarrage du chantier de la prolongation du tram 13 entre les deux ponts. Les fortes pluies ont entraîné des cailloux et de la boue sur la chaussée. Ces éléments ont bouché le regard entravant le bon fonctionnement de la pompe de relevage, qui s'est mise en défaut créant des inondations. Ce chantier ne se situe pas sur notre ville.

Nos services sont donc intervenus auprès des partenaires concernés pour sécuriser les trajets des Achérois, prenant des décisions incontournables à la poursuite du chantier : que la chaussée soit nettoyée au quotidien en attendant des laves-roues pour les camions sortant de la forêt, qu'un agent fasse la circulation en fonction de la synchronisation des feux de circulation, que des barrières en nombre soient à disposition si les inondations devaient de nouveau entraver la circulation.

Le déboisement permettra l'implantation de la base vie du chantier, ce sera ensuite un local technique pour le fonctionnement du tram 13. La compensation des arbres enlevés est prévue, c'est désormais obligatoire.

Un référent de proximité du prolongement du Tram 13 a été nommé afin de transmettre les avancées du chantier et de recueillir vos préoccupations sur les impacts de son évolution.

Vous nous avez évoqué la possibilité d'un mur anti bruit le long du tracé surplombant les maisons : Il faut

rappeler que ce projet fait suite à de très longues années d'instructions et de réunions publiques. À l'époque, les riverains avaient fait pétition afin de mobiliser, de préserver l'aspect résidentiel, c'est donc auprès de d'Ile-de-France Mobilités, qu'il faudrait en faire demande, c'est leur territoire... C'est aussi pour cette raison qu'un seul arrêt est prévu sur Achères, à la « gare Achères-ville ». Une voie douce sécurisée est à l'étude pour rejoindre le premier arrêt sur Poissy, quartier Saint-Exupéry.

Et dernier aspect, le tracé de ce tram n'est pas destiné à multiplier les arrêts au détriment du gain de temps escompté .

La Croix Rompue

Le comptage effectué par la CU a été analysé. Il s'avère que 80% des véhicules roulent entre 20 km/h et 40km/h. La vitesse constatée est souvent différente de la vitesse ressentie, nous l'avons déjà expérimenté sur la rue César Franck. Il apparaît malgré tout qu'un nombre important de véhicules y circulent tandis que les trottoirs sont étroits à la circulation piétonne.

On observe que le croisement de deux véhicules peut être hasardeux, en témoignent les rétroviseurs déboîtés sur les voitures garées. Nous avons pu développer la problématique avec Monsieur le Maire, lui susciter l'utilité d'une réflexion, certes complexe, mais nécessaire à la quiétude des riverains...

Durant la réunion avec les riverains de la Rue des Droits de l'Homme, organisée par Mme Suzanne Jaunet le 27 novembre 2024, nous avons aussi évoqué cette problématique collatérale au quartier : le rond-point situé au croisement de la rue Georges-Bourgoin et la Croix-Rompue. Les voitures roulent à une vitesse excessive entre la rue Pierre-Sémard et ce rond-point, pourquoi ne pas mettre un panneau « stop » afin de casser la vitesse en sécurisant les sorties scolaires du Collège Jean-Lurçat.

À signaler que l'arrêt de bus face aux BAV n'a pas été remplacé après la livraison de la résidence Quartus

À propos de sécurité pour rappel, vous trouverez en pièce jointe, une fiche liée à la législation en vigueur à l'usage des trottinettes.

Le compostage :

Une nouvelle journée nous est proposée pour être formés à cette pratique au Centre Technique Municipal. Vous pouvez vous signaler par retour de ce mail car c'est un enjeu important que la réduction des déchets, qu'il nous faut prendre en compte dans les années à venir, en application de la loi « AGEC » : LA LOI ANTI GASPILLAGE POUR UNE ECONOMIE CIRCULAIRE.

II. Parole aux Habitants

Les bancs déplacés sous le kiosque de la plaine de l'enfance seront prochainement remis à leurs places respectives.

Les deux voitures dites en squat sont garées en domaine privé, on ne peut donc pas intervenir

La borne accidentée rue des droits-de-l'Homme face à l'école-Volat est liée à la réception de la télévision. L'antenne que le lotisseur avait implantée à l'époque, ne semble plus être en fonction puisqu'aucune redevance annuelle n'est versée et que la technologie a évolué. Quoiqu'il en soit, il serait appréciable de la réparer pour finaliser la réparation des dommages subis par ce propriétaire suite à l'accident.

La réparation de la toiture du kiosque rue des droits-de-l'Homme est programmée.

Les chenilles processionnaires de la plaine de l'enfance : la campagne de traitement a commencé. On privilégie d'abord les parcs et les écoles. En pièce jointe, la vie d'une Chrysalide.

L'école Volat : la sécurité aux horaires de la sortie de l'école a été également évoquée durant la Réunion des riverains : des barrières supplémentaires sur le trottoir vont être demandées à la CU.

Renforcer le marquage dans le virage est programmé dans une prochaine campagne de marquage au sol qui sera faite en saison requise, comme pour d'autres zones en attente sur d'autres quartiers.

III. Les visites, calendrier

Les établissements Neau - atelier de salaison du saumon fumé : une visite est prévue jeudi 10 avril à 9h.

Le Château De La Muette, situé entre Achères et Maisons-Laffitte : une seule visite guidée est prévue pour 25 personnes le mercredi 14 mai à 15h.

Vos inscriptions, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, sont attendues par retour de mail pour organisation, nous vous en remercions.

IV. Nouvelle thématique des Olympiades

Nous vous proposons une course d'orientation qui se déroulera sous forme d'énigmes pendant la journée du patrimoine. De points d'étape en points d'étape, jalonnant le parcours, vous obtiendrez l'énigme à résoudre. Une façon amusante, éducative, conviviale de découvrir notre patrimoine !!

Tous les achérois peuvent s'inscrire pour constituer les équipes et se mettre au défi, à l'image des autres Olympiades Achéroises.

V. Les festivités

Vous aurez remarqué les nouveaux panneaux lumineux :

Les inscriptions pour le « vide grenier » de la Pentecôte, le 8 juin, sont ouvertes sur le site de la ville, auprès de la Maison des Associations : une urne est à votre disposition à la mairie, à l'espace famille jusqu'au 7 avril pour y mettre vos inscriptions.

Don du sang : une collecte aura lieu le 21 mars à partir de 12 h à l'espace Boris-Vian.

La Bibliothèque, sous l'impulsion de la nouvelle Directrice et de son équipe, offre un florilège de propositions aux plus jeunes comme aux habitués : des ateliers, des expositions et des conférences littéraires.

Intégraterre prépare les « Quatre jardins en fête » le 27 mars toute la journée.

Au Sax : « La Périchole » de Jacques Offenbach par l'orchestre des élèves et les professeurs du Conservatoire de la Ville, le vendredi 21 mars à 20 h30, le samedi 22 mars à 20 h 30 et le dimanche 23 mars à 17h.

Les Pépites Sonores pour tous les âges ! 10 spectacles du 27 Mars au 11 avril.

Le Pandora mis à part sa programmation, organise une projection le 8 avril suivie d'un débat en partenariat avec l'université populaire de Poissy

Notre prochaine réunion se déroulera exceptionnellement pour cause de jours fériés :

Judi 15 mai 2025 à 20 h à la ludothèque